

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

31

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal de la Ville de Dijon

Séance du 30 septembre 2013



MAIRIE DE DIJON

Président : M. REBSAMEN

Secrétaire : M. BORDAT

Membres présents : M. MILLOT - Mme POPARD - M. MAGLICA - M. DESEILLE - M. MASSON - Mme DILLENSEGER - M. MARTIN - Mme DURNERIN - M. GERVAIS - M. EL HASSOUNI - Mme METGE - M. DUPIRE - Mme REVEL-LEFEVRE - M. BERTELOOT - Mme AVENA - M. MEKHANTAR - Mme BIOT - Mme MARTIN - Mme KOENDERS - M. PRIBETICH - Mme DURNET-ARCHERAY - Mme GARRET-RICHARD - M. MARCHAND - M. JULIEN - M. PIAN - Mme LEMOUZY - M. DELVALEE - Mme ROY - Mme TRUCHOT-DESSOLE - Mme HERVIEU - M. ALLAERT - Mme FAVIER - M. BERTHIER - M. BEKHTAOUI - Mme MODDE - Mme MASLOUHI - M. GRANDGUILLAUME - Mme JUBAN - Mme MILLE - Mme GAUTHIE - M. BOURGUIGNAT - M. BROCHERIEUX - M. HELIE - M. DUGOURD - M. AYACHE - Mme VANDRIESSE

Membres excusés : Mme TENENBAUM (pouvoir M.MILLOT) - Mme BLETTERY (pouvoir M. GRANDGUILLAUME) - Mme TROUWBORST (pouvoir M. DESEILLE) - M. LOUIS (pouvoir Mme DURNERIN) - Mme CHEVALIER (pouvoir M. BERTHIER) - M. OUAZANA (pouvoir M. DUGOURD)

Membres absents : M. IZIMER

OBJET

DE LA DELIBERATION

Jardin des Sciences - Association Graines de Noé - Adhésion de la Ville

Madame Durnet-Archeray, au nom des commissions de la culture, de l'animation et de l'attractivité, et des finances, de la modernisation du service public et du personnel, expose :

Mesdames, Messieurs,

L'association Graines de Noé, dont le siège social est situé à Epagny en Côte d'Or, rassemble des paysans actifs ou en retraite, des transformateurs, des distributeurs et des associations.

Depuis 2010, elle est chargée de sauvegarder une collection de plus de 150 variétés de blés anciens. En adhérant à cette association, chaque membre peut échanger ou récupérer les variétés qu'il souhaite cultiver pour développer ces cultures anciennes.

Dans le cadre de la rénovation de l'école de botanique du jardin de l'arquebuse, une plate-bande accueillie depuis deux ans une collection de graines de blés tendres fournies par cette association. En

adhérant à l'association, le partenariat avec le Jardin des sciences pourra se poursuivre par la mise à disposition de graines, l'échange de pratiques, mais aussi, le cas échéant, la participation de l'association à des événements programmés par le Jardin des sciences.

Cette proposition s'inscrit pleinement dans le cadre du projet d'établissement approuvé en novembre 2012 : la découverte de la biodiversité, notamment cultivée, la promotion et la sauvegarde des variétés traditionnelles, l'aspect participatif seront développés autour des possibilités d'échanges de graines, notamment en lien avec les jardins collectifs.

Le coût de cette adhésion est de 5 € par an.

Si vous suivez l'avis favorable de vos commissions de la culture, de l'animation et de l'attractivité, et des finances, de la modernisation du service public et du personnel, je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

1 - décider l'adhésion de la Ville pour l'année 2013 et les années suivantes à l'association Graines de Noé ;

2 - dire que le montant de la cotisation sera prélevé sur les crédits ouverts à cet effet au budget de la Ville ;

3 - m'autoriser à signer tout acte à intervenir pour l'application de cette décision.

RAPPORT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ